

COMMUNE DE GUENGAT

EVOLUTION ET SITUATION FINANCIERE

Données statistiques 2010

- Superficie en ha :	2 272	- Nb de logements :	708	- Longueur voirie en m :	40 213
- Nb d'habitants :	1 714	- Résidences secondaires :	36		

Situation financière au 31 décembre 2010

Une gestion rigoureuse permet aujourd'hui de constater une situation financière saine à GUENGAT.

	GUENGAT	MOYENNE COMMUNES COMPARABLES de 700 à 2 000 hab.
Montant de la dette par habitant en euro	163	583
Annuité par habitant en euro	34	87

Nous constatons que GUENGAT est environ 3,5 fois moins endettée que les communes équivalentes.

Montant par habitant en euro

Montant en euro	GUENGAT	MOYENNE COMMUNES COMPARABLES de 700 à 2 000 hab.
-----------------	---------	--

➤ Recettes de fonctionnement

2010	865 202	505	710
• dont impôts locaux	332 056	194	246
• dont dotations de l'Etat	245 009	143	175
• autres recettes (compensations Etat, reversements QC etc...)	288 137	168	

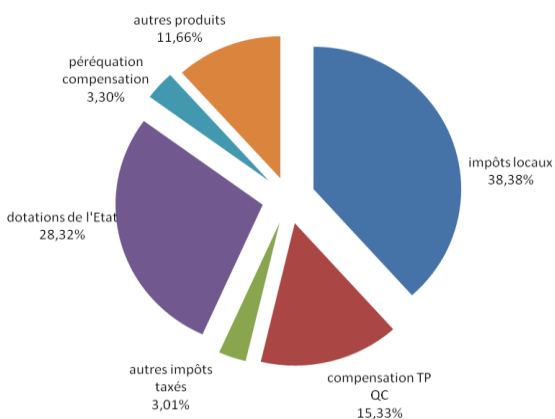
➤ Dépenses de fonctionnement

2010	602 480	352	567
• dont charges du personnel	219 099	128	232
• dont achats et charges externes	179 819	105	169
• dont charges financières	12 087	7	24
• dont contingent école	97 007	57	44
• dont subventions associations	32 073	19	28
• autres charges	62 395	36	

Excédent de fonctionnement	262 722	153	142
----------------------------	---------	-----	-----

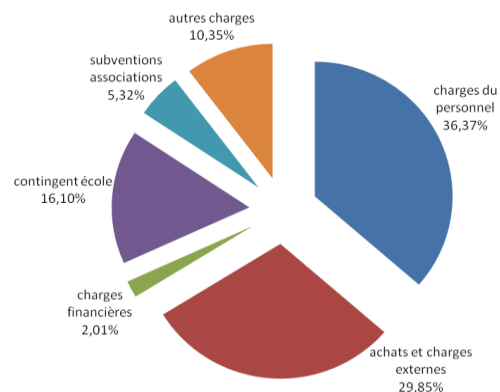
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2010

865 202 €



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010

602 480 €



Malgré les efforts consentis en fonctionnement, l'excédent annuel est à peine supérieur à la moyenne des communes comparables. Pourquoi ?

Les points forts

- Une bonne maîtrise des charges que ce soit en personnel, achats et charges externes.
- De plus, la bonne situation réduit les charges financières.

Les points faibles

Ils se situent au niveau des recettes : la volonté de maintenir de faibles taux d'imposition (- 52 €/hab.) entraîne également une plus faible participation de l'Etat (- 32 €/hab.).

2010	Montant par habitant en euro		
	GUENGAT	MOYENNE	ECART
Impôts locaux	194	246	52
Dotations de l'Etat	143	175	32
	337	421	84

➤ **Les taux d'imposition**

2010	GUENGAT	MOYENNE
Taxe d'habitation	10,50	11,19
Taxe foncier bâti	14,60	15,63
Taxe foncier non bâti	36,24	45,48

➤ **L'excédent de fonctionnement**

Sur une moyenne de 10 ans, notre excédent de fonctionnement se situe à 250 000 €. C'est notre capacité d'autofinancement brut. Cet excédent permet de rembourser les emprunts : 45 000 € et le solde représente une capacité nette de 205 000 €.

Par ailleurs, la commune autofinance les travaux de voirie.

Sur une moyenne de 10 ans, ces travaux représentent 93 000 € par an et se situent aujourd'hui plutôt à 130 000 € compte tenu du coût pétrolier.

Capacité pour les autres investissements : $205\ 000 - 130\ 000 = 75\ 000\ €$

Capacité réelle d'investissement hors voirie : $75\ 000 \times 133\ \% = 100\ 000\ € / \text{an}$

(133 % = 22 % taux moyen de subventions sur tous investissements sur 10 ans + 11 % récupération de taxes)

La capacité réelle est la capacité annuelle d'investissement sans augmenter l'endettement.

S'il n'y a pas de désengagement des instances financières (Etat, Région), on peut conclure que malgré les efforts consentis, sans aides extérieures (subventions), nos capacités sont très limitées et qu'il est important de rechercher des financements extérieurs pour tous nos projets d'investissements.

Il faudra sans doute, également, rechercher d'autres formules avec les communes limitrophes pour mutualiser des investissements.